

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 563**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Ebéniste

Nouvel intitulé : Ebéniste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

234 Travail du bois et de l'ameublement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du CAP Ebéniste fabrique et répare le mobilier selon un mode artisanal, à la pièce ou en ordre limité. A partir de plans et d'instructions qui lui ont été donnés, il exécute un ensemble ou une partie de mobilier : - il installe et règle ses outils ;
- il conduit les opérations d'usinage, de montage et de finition : réalise un frisage simple, incruste un filet rectiligne, entaille et pose une quincaillerie, rectifie une surface courbe, réalise des queues d'aronde, une finition au racloir, un ponçage, applique un produit courant de finition (cire, vernis) ;
- il vérifie la conformité des matériaux, des produits et des outillages : contrôle en cours et en fin d'opération ;
- il assure la maintenance de premier niveau des matériels et des postes de travail : intervient périodiquement et préventivement sur le matériel, transmet les informations sur les éventuels dysfonctionnements, contrôle l'état de coupe des outils et respecte les règles de prévention et de sécurité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises artisanales ou entreprises de petite et moyenne taille de fabrication de meubles massifs ou plaqués, ou d'agencements intérieurs.
ébéniste

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2207 : Réalisation de meubles en bois

H2208 : Réalisation d'ouvrages décoratifs en bois

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Etude de construction, préparation du travail et technologie
- Analyse formelle et stylistique et réalisation graphique
- Fabrication d'un ouvrage d'ébénisterie
- Français, Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive ;

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D.337-1 à D.337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11.07. 2000

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Ebéniste](#)